

BULLETIN ADHÉSION APLG

Association des Professeurs de Latin et de Grec de l'Académie de Nantes

L'APLG a pour vocation d'accompagner les professeurs de langues anciennes de l'académie dans leurs pratiques et leurs projets. Les adhérents reçoivent ainsi, outre les différentes actualités concernant les LCA, un bulletin annuel, et se voient offrir la possibilité de temps de rencontres départementales ou académiques.

La cotisation APLG vaut pour chaque année civile. Par décision de l'Assemblée générale de décembre 2005, la cotisation simple a été fixée à **25 euros** (ou **35 euros** pour un couple, à qui nous n'adressons qu'un bulletin), la cotisation de soutien à **40 euros**.

Sauf si vous cochez la case –ci-dessous, le bulletin sera envoyé à votre adresse électronique personnelle.

Je souhaite recevoir la version papier du bulletin de l'Association.

IMPORTANT

Après réduction d'impôts, le coût réel de la cotisation simple à l'APLG est ramené alors à **8,5 euros**, et à **13,6 euros** pour une cotisation de soutien. Vous pouvez en toute liberté choisir la cotisation simple ou la cotisation de soutien. Nous adresserons à chaque adhérent un reçu fiscal au début de l'année 2017.

Toute cotisation reçue avant le 31/12/2016 donnera droit à un reçu fiscal pour l'année 2017 (déclaration des revenus de 2016). Toute cotisation reçue après cette date donnera droit à la délivrance d'un reçu fiscal pour l'année 2018 (déclaration des revenus de 2017).

Pour adhérer à l'APLG, il suffit de remplir le tableau ci-dessous et de l'adresser avec un chèque de 25 euros (ou de 40 euros pour une cotisation de soutien) à :

Claudine Poulet, 13 square de la Chouanière – 49000 Angers (trésorière de l'APLG). Le chèque est à libeller à cet ordre, s.v.p. : **APLG -CCP 859 71 F Nantes**.

Adhésion à l'APLG-Cnarela – Année 2016

Prénom et Nom	
Adresse personnelle	
adresse électronique	
téléphone (facultatif)	
Nom et adresse de l'établissement	
Cotisation simple : 25 euros Cotisation couple : 35 euros Cotisation de soutien : 40 euros	

*Tous les ans a lieu une assemblée générale statutaire.
Tous les deux ans, cette assemblée générale procède à l'élection du bureau.*

<http://site-aplg.pagesperso-orange.fr/Accueil.html>
aplg1cnarela@gmail.com
<https://www.facebook.com/aplg1cnarela>